

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Réclamations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Médecine et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Déclaration de Maladie : N° P19- 0011760

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7004

22832

Société : RAN

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : AMELLAH SAIPA

Date de naissance : 01/01/64

Adresse : 238 lot. Lamine CASA

Tél. : 0661339750 Total des frais engagés : 2320,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

26 FEV 2020

MUPRAS
RECEPTIONS

Date de consultation : 15/01/2020

Nom et prénom du malade : AMELLAH SAIPA Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Hypertonopie
Reda MIKOU
Ophtalmologiste
Casablanca

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

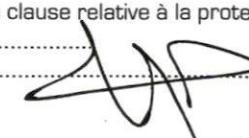
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 25/01/2020

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/01/20	G		300.00	Dr. Reda MIKOU Chirurgien Ophtalmologiste blanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
BENIADIA KARIM pharma - Dar Assalam 32 Op. Oulfa - Casablanca Tél : 05 22 93 22 31	15/01/20	720,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

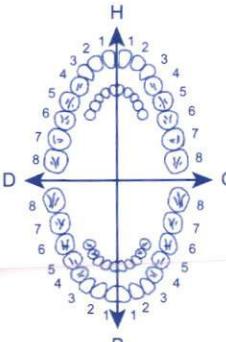
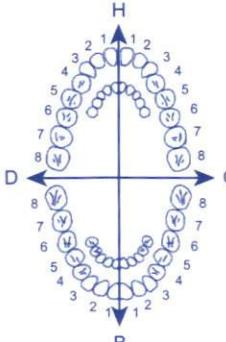
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
JUMELLES 01/01/20 RESIDENCE TAIBA 86 RUE LISTER TADART 819 BACHKOU 0522 819	07-02-20					1300,00

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000	21433552 00000000	G 35533411 00000000	B 11433553 11433553
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Reda MIKOÜ
Ophtalmologiste
Chirurgie Vitréo-Rétinienne

CLINIQUE STENDHAL

Aficien interne des hôpitaux de france
Ancien assistant Spécialiste à l'Hôtel-Dieu de Paris
Titulaire de l'European Board of Ophthalmology
Diplôme de Chirurgie Vitréo-Rétinienne - Dijon
Diplôme d'imagerie et de pathologie Rétinienne - Lariboisière paris VII

دكتور رضي ميكو
طب العيون
اختصاصي في جراحة الشبكية



PT200115133902

15 janvier 2020

Mme AMELLAH Saida

SOINS DE PAUPIÈRES QUOTIDIENS

Matin et soir , dans les deux yeux

150,00 x 3
HYLOCOMOD: COLLYRE *SV*

1 goutte 3 fois par jour, dans les deux yeux, pendant 6 Mois

900,00 x 3
NAVIBLEF: mousse pour les paupières *SV*

1 massage des paupières le soir au coucher; coton + mousse, dans les deux yeux, pendant 6 Mois

720,00 *ML*
Dr. Reda MIKOÜ
Chirurgien Ophtalmologiste
6 Boulevard Aïn Taoujoute - Casablanca
Tél: (+212) 05 22 47 15 94

Dr BENIADIA KARIM
Pharma 32 Ope. Dar Assalam
Oulfa Tél: 05 22 93 22 31
Casablanca

Dr. Reda MIKOU

Ophtalmologiste

Chirurgie Vitréo-Rétinienne



CLINIQUE STENDHAL

Ancien interne des hôpitaux de france

Ancien assistant Spécialiste à l'Hôtel-Dieu de Paris

Titulaire de l'European Board of Ophthalmology

Diplôme de Chirurgie Vitréo-Rétinienne - Dijon

Diplôme d'imagerie et de pathologie Rétinienne - Lariboisière paris VII

الدكتور رضى ميكو

طب العيون

اختصاص في جراحة الشبكية



PT200115133902

15 janvier 2020

Mme AMELLAH Saida

Monture pour vision de près + verres correcteurs

Antireflets multi-couches

VP : OD = + 2.25 (- 0.25 à 85°)

OG = + 2.25 (- 0.50 à 111°)

BAKHODZOGU 819 819
BUE LISIKA TABARAT
RESIDENCE TABARAT
JUMELLE OPTIQUE

Dr. Reda MIKOU
Chirurgien Ophtalmologiste
Casablanca
6, Boulevard de l'Indépendance Casablanca

Jumelles Optic Sarl

CASABLANCA LE 01/02/2020

Mme: AMELIAH SAIDA

SUR ORDONNANCE DU DOCTOR : REDA MIKOU

FACTURE N° :5154/2020

Désignation	Montant
Monture optique:	400.00
Verre droit : Organique AR	450.00
Verre gauche : organique AR	450.00
Total TTC	1300.00

Arrêtée la présente facture à la somme De mille trois cent dirhams en espèce

JUMELLES OPTIC 2
RÉSIDENCE TAÏBA 86
SÉ LISÈRE TADART
TEL: 0522 819 819

Residence Taïba - 20300- Casablanca / RC : 436313
Tél: 00217955500072 / Tél-fax : 0522 819 819 / 06 62 163 173
TP : 3635379 / 13.5 9736 / ICI : 00217955500072

2021-08 .
LOT 251276 .
~~150,00~~ 150 DH .
PPC:

150,00
2022-01
LOT 294966
PPC: ~~150 DH~~

150,00
2022-01
LOT 294966
PPC: ~~150 DH~~

naviblef®
DAILY CARE
RIMA PHARMA
PVC : 90,00

naviblef®
DAILY CARE

RIMA PHARMA
PVC : 90,00

naviblef®
DAILY CARE

RIMA PHARMA
PVC : 90,00